



formation
fédéralisme
Innovation sociale
international
représentation
jeunesse

KIT de MOBILISATION

Militer pour UNE MEILLEURE SANTÉ Affective Sexuelle &



Sommaire

I. AVANT-PROPOS

- A. Qu'est-ce que la FAGE ?
- B. Qu'est-ce que l'innovation sociale ?

II. PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE AFFECTIVE ET SEXUELLE CHEZ LES JEUNES

- A. Définition
- B. Des champs d'action variés :
 - Informer sur les IST pour mieux combattre leur transmission
 - La contraception, comment ? Pour qui ?
 - Le consentement et la prévention des Violences Sexistes et/ou Sexuelles
- C. Quel rôle pour les associations étudiantes ?
- D. Des ressources en ligne pour s'(in)former

III. PASSER A L'ACTION

- A. Les outils à votre disposition
- B. Organiser une action
 - Comment ? Quelles actions possibles ?
 - Quand se mobiliser ?
 - Avec quels partenaires ?

A. Qu'est-ce que la FAGE ?

La Fédération des associations générales étudiantes - FAGE - est la première organisation étudiante de France. Fondée en 1989, elle assure son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiant.e.s.

La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur. Indépendante de tout parti, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle bénéficie par ailleurs de l'agrément « Jeunesse et Education Populaire » par le ministère en charge de la jeunesse.

B. Qu'est-ce que l'innovation sociale

Outre son action de représentation et de plaidoyer, la FAGE s'est fixé comme objectif d'améliorer les conditions de vie étudiante à travers l'innovation sociale. C'est pourquoi elle encourage les associations étudiantes à informer, sensibiliser et orienter les jeunes au sujet des problématiques de santé qu'ils rencontrent. Ainsi la conception de l'innovation sociale repose sur trois piliers :

a) La prévention par les pairs. Attachée à l'éducation populaire, la FAGE est convaincue que les jeunes eux-mêmes peuvent être acteurs de leur santé. Elle les sensibilise quant aux risques encourus par leur mode de vie, facilite la prise de conscience et les accompagne vers un changement de comportement plus responsable et citoyen. Pour soutenir les associations étudiantes dans cette mission, elle développe des outils visant à permettre la prise de contact et les échanges entre jeunes.

b) La promotion du bien-être. L'état de santé est directement lié à la question du bien-être. En termes d'accès, d'égalité et de réussite dans l'enseignement supérieur, la santé joue un rôle déterminant. C'est la raison pour laquelle la FAGE mène des actions ayant pour objectif de prévenir les situations de mal-être, sans juger ni stigmatiser les comportements à risque.

c) La complémentarité avec l'écosystème. Consciente que les jeunes ont peu recours aux dispositifs auxquels ils peuvent accéder, la FAGE s'attache à faciliter la mise en relation. C'est pourquoi elle encourage les associations étudiantes à s'entourer d'acteurs spécialistes de la santé, tels que les services de santé universitaire, et à orienter les jeunes vers eux.

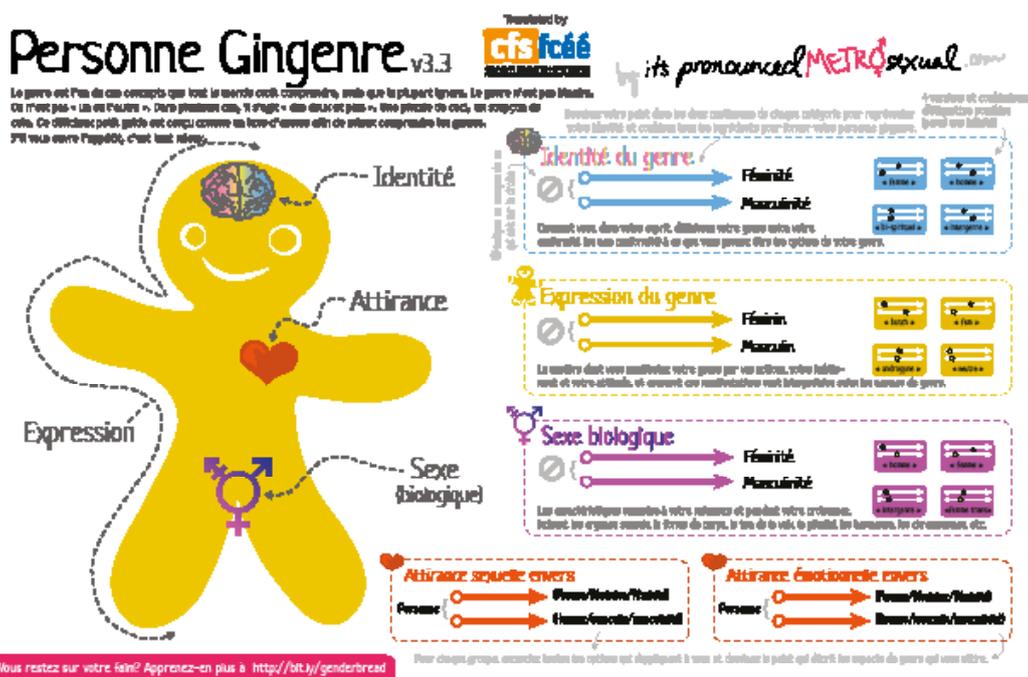




A. Définition

La santé sexuelle est définie par l'OMS comme "un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence."

On ajoute "affective" pour insister sur le fait que la santé sexuelle ne se limite pas aux relations sexuelles proprement dites, mais inclut l'affectivité, la bienveillance et l'intégrité de soi et de l'autre/des autres, le droit au plaisir, à l'intimité et à la reproduction ou non.



B. Des champs d'actions variés

Informer sur les IST pour mieux combattre leur transmission

Une IST est une Infection Sexuellement Transmissible. Il en existe plusieurs. Elles se transmettent lors de rapport anal, vaginal, orogénital (autrement dit buccogénital), quelque fois par exposition à du sang contaminé (exemple : partage de seringue lors de consommation de substances psychoactives) ou transmission mère-enfant (qui ne seraient pas suivies et accompagnées d'un traitement adapté) en fonction des IST.

Quelques informations sur les IST les plus courantes et leur traitement :

Depuis plusieurs années, on constate une augmentation continue des cas de chlamydiae et de gonocoque en France selon Santé Publique France. Il y a également une recrudescence de cas de syphilis.

L'infection la plus courante chez les jeunes est l'infection à chlamydiae. Elle peut entraîner à long terme (et dans certains cas uniquement), des troubles de la fertilité. Le nombre de personnes diagnostiquées pour une infection à **Chlamydia** a été estimé à 267 097 en 2016, soit un taux de 491/100 000 habitants. Une prédominance de l'infection est constatée chez les femmes (592/100 000 vs 380/100 000 chez les hommes). Les jeunes femmes de

15 à 24 ans sont les plus touchées (2 271/100 000)¹.

Heureusement, la syphilis, le gonocoque et chlamydiae peuvent être traitées par des antibiotiques jusqu'à présent, tant que ces micro-organismes ne sont pas résistants aux antibiotiques. D'autres IST peuvent être prévenues par la vaccination, comme l'hépatite A ou B. Il existe aussi un vaccin contre le papillomavirus ou HPV (human papillomavirus). Il concerne les jeunes femmes et les jeunes hommes².



89 ans !

“Selon certaines études épidémiologiques ou modélisations, un homme jeune qui serait dépisté en 2018 juste après une contamination, qui serait traité et suivi médicalement de manière régulière, qui ne présenterait pas de co-infection, pourrait espérer vivre jusqu'à l'âge de 89 ans. Soit près de dix ans de plus que l'espérance de vie d'un homme en France en 2018. Ce chiffre surprenant s'explique sans doute par un suivi médical beaucoup plus rapproché que dans la population générale masculine, le dépistage et le traitement plus précoces des maladies associées (risques cardio-vasculaires, diabète, insuffisance rénale, hépatites C et B, IST, etc.)”³

Le VIH entraîne un affaiblissement des défenses immunitaires, et peut mener au SIDA (Syndrome d'ImmunoDéficiency Acquisée) si le/la porteur.euse n'a pas accès aux traitements appropriés à temps. Il existe plusieurs traitements différents :

- ➔ Le TPE, Traitement Post Exposition au VIH, prit rapidement et jusqu'à 48h il empêche une personne séro-négative d'être contaminé,
- ➔ La PrEP ou prophylaxie pré-exposition, qui est un traitement à commencer avant l'exposition au VIH, -le TasP Traitement antirétroviral s'il est pris régulièrement par les personnes vivant avec le VIH fait disparaître le virus de leur sang et des sécrétions génitales.

Chaque année, en France, environ 6000 personnes découvrent leur séropositivité, un chiffre stable depuis des années selon le Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida et pour la santé des jeunes. Aujourd'hui, plus de 170 000 personnes vivent avec le VIH en France. Aussi, plus de 35 ans après la découverte du VIH, des progrès tangibles en prévention et en médecine ont eu lieu. Vivre avec le VIH est possible. Malheureusement, ces progrès ne sont pas toujours connus de tou.te.s et en particulier des jeunes.

L'accès aux soins des personnes transgenres, lesbiennes et homosexuelles est structurellement défavorable⁴

Plusieurs facteurs provoquent cette situation :

- ➔ L'ignorance d'une partie du corps médical ;
- ➔ La communication pas toujours adaptée / inclusive : qui fait que certaines personnes se sentent moins concernées ;
- ➔ La crainte de subir de l'homophobie / de la transphobie en consultation ;

Notons également que la précarisation de certaines personnes (qu'elles appartiennent à une minorité de genre ou non) rend plus complexe l'accès aux soins de manière générale par le coût que ces démarches et traitements représentent.

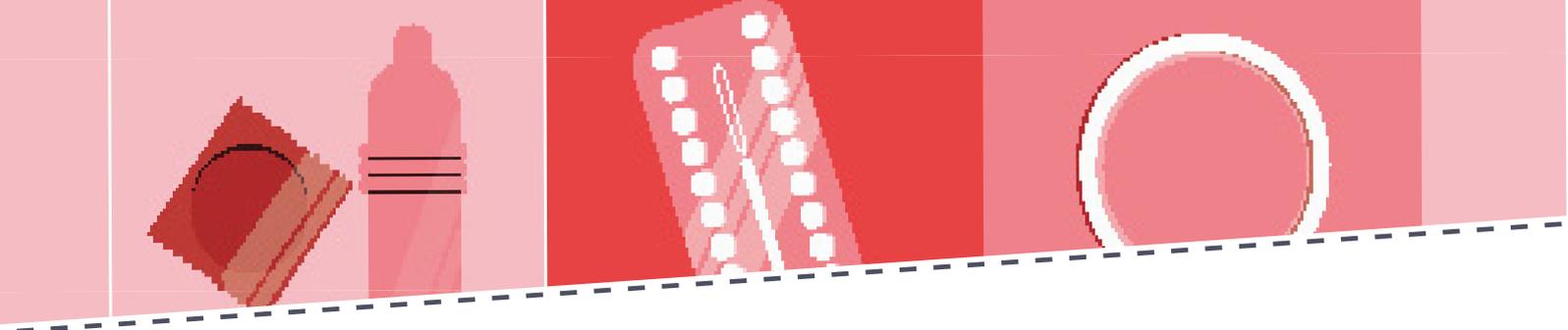
Cela a de graves répercussions : à cause de ces facteurs, les personnes gays, bi et trans sont aujourd'hui plus touché.e.s que les autres.

1 Santé publique France

2 [Prévention cancer -Papillomavirus humains \(HPV\) | service-public.fr \(service-public.fr\)](https://www.service-public.fr)

3 extrait de la brochure "LE VIH EN 2019 – Les clefs pour comprendre" CRIPS Ile-de-France

4 Sida info service <https://www.sida-info-service.org/sante-des-personnes-lgbt-paris/>



Les IST ne sont plus une fatalité !

La plupart des IST se soignent facilement mais, non traitées, elles peuvent avoir des répercussions importantes sur la santé des porteur.euse.s. Par ailleurs, la plupart des IST se soignent et lorsque l'on découvre que l'on est infecté il convient de :

- ➔ Prendre les traitements prescrits par le médecin et les suivre jusqu'au bout.
- ➔ Prévenir son ou ses partenaire(s) afin qu'il(s) ou elle(s) puisse(nt) également se faire dépister et traiter le cas échéant.

Il existe des gestes simples pour traiter et stopper la transmission des IST, mais pour cela il faut les connaître et savoir comment s'en saisir. Plus de 60% des contaminations en 2010 sont faites par des personnes qui ne connaissent pas leur statut. Iels alimentent le plus l'épidémie⁵. Les jeunes sont particulièrement exposé.e.s à certaines IST et peuvent ne pas avoir suffisamment d'informations pour agir ou désamorcer leurs peurs ou leurs tabous. C'est une des missions des associations étudiantes : rendre tangible ce qui est flou, rendre accessible ce qui semble parfois hors de portée.

La contraception, comment ? Pour qui ?

Selon les données dont nous disposons, en France, en 2016, environ 80% des femmes sont concernées par la contraception⁶. Plus de 7 femmes sur 10 recourent à une méthode médicalisée pour assurer leur contraception en France en 2016 :



Ces contraceptions sont également des dispositifs de prévention des transmissions d'IST, comme la digue dentaire qui n'a pas d'objectif de contraception et est utilisé lors de relations sexuelles type cunilingus. D'autres méthodes permettent aussi de prévenir une grossesse, comme la stérilisation tubaire ou la vasectomie. Pour plus de détail sur ces contraceptions, tu peux consulter le site choisirsacontraception.fr ou emprunter les modèles mis à disposition par la FAGE.

⁵ brochure "LE VIH EN 2019 – Les clefs pour comprendre" CRIPS Ile-de-France

⁶ Il s'agit d'une enquête réalisée par Santé Publique France du 8 janvier au 1er août 2016 auprès d'un échantillon de 15 216 personnes âgées de 15 à 75 ans. Les analyses portent sur 4 315 femmes âgées de 15 à 49 ans concernées par la contraception, femmes non ménopausées, non stériles, non enceintes, qui ont eu un rapport sexuel avec un homme au cours des 12 derniers mois et qui ne cherchent pas à avoir un enfant. Lien téléchargement : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/sante-sexuelle/documents/depliant-flyer/barometre-sante-2016-contraception>

Le baromètre santé de 2016^[1] sur la contraception présente plusieurs évolutions par rapport à l'enquête de 2010 sur la santé et les pratiques des Français.e.s. Ces évolutions sont principalement dû aux changements dans les représentations que nous avons sur la pilule.

L'utilisation de la pilule chez les personnes âgées de 20 à 24 ans (concernées par la contraception –non ménauposé.e.s, ayant des rapports Hommes/Femmes, non enceint.e, non stérile, qui ne cherchent pas à avoir d'enfants) reste le 1er moyen de contraception utilisé. Toutefois, il recule au profit d'autres méthodes contraceptives comme l'implant, le stérilet ou encore le préservatif.

« La crise de la pilule » : Un débat médiatique remettant en question la sécurité de la contraception a eu lieu en 2012 en France.

Marion LARAT a été victime à l'âge de 19 ans d'un AVC dû à la prise d'une pilule contraceptive. Elle décide alors de faire connaître l'affaire au public, d'informer les potentielles utilisatrices de pilules de 3ème et 4ème génération des risques encourus, et porte plainte contre le groupe Bayer et l'Agence Nationale de sécurité du médicament. Pourtant elle précise : « Je ne suis pas contre la pilule. Je souhaite juste que les femmes puissent choisir leur mode de contraception en connaissance de cause. ».

Ensuite, plus d'une centaine de femmes victimes d'embolie, de thrombose ou d'AVC ont porté plainte.

Depuis juin 2020, l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) et la Cnam (Caisse nationale de l'Assurance maladie) alerte sur les risques liés à certaines pilules.

«Les pilules progestatives, comme l'Androcur qui avait lui aussi défrayé la chronique en 2018, Lutényl, Lutéran et leurs génériques ne seraient pas sans danger. Selon une étude commandée par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) et la Cnam (Caisse nationale de l'Assurance maladie), les femmes traitées plus de six mois par ces médicaments s'exposent à un risque de développer un méningiome (une tumeur du cerveau bénigne) multiplié respectivement par 3,3 par rapport au risque de base, puis par 12,5 à partir d'une dose cumulée correspondant à 5 ans de traitement^[2]».

Alors qu'une certaine défiance s'est installée vis-à-vis de la pilule, quel est le « meilleur » moyen de contraception ?

Le meilleur moyen de contraception est celui qui VOUS convient !

L'indice de Pearl :

Sachez qu'aucun moyen de contraception n'est efficace à 100%, et ils n'ont pas tous la même efficacité⁷.

| Efficacité comparative des principales méthodes contraceptives | | | | | |
|--|---|---------------------|---------------------------|---|---------------------|
| Méthode | Indice de Pearl ou efficacité théorique | Efficacité pratique | Méthode | Indice de Pearl ou efficacité théorique | Efficacité pratique |
| Pilule estroprogestative | 0,3 | 8 | Diaphragme et spermicides | 6 | 16 |
| Pilule progestative | 0,3 | 8 | Cape cervicale | 9 à 26 | 16 à 32 |
| Dispositif intra-utérin au lévonorgestrel | 0,2 | 0,2 | Méthodes naturelles | 1 à 9 | 20 |
| Dispositif intra-utérin au cuivre | 0,6 | 0,8 | Implants | 0,05 | 0,05 |
| Préservatifs masculins | 2 | 15 | Vasectomie | 0,1 | 0,15 |
| Spermicides | 18 | 29 | Ligature des trompes | 0,5 | 0,5 |

Il est important d'impliquer tous les partenaires dans la prise en charge des moyens de contraception quand

7 <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/contraception/efficacite-moyens-contraceptifs>



Quelle place pour les hommes hétérosexuels sur le sujet de la contraception ?

cela est possible (dont le port des préservatifs, internes ou externes, comme moyen de contraception ET pour lutter contre la transmission des IST.)

La décision finale doit revenir à la personne / aux personnes qui prennent / portent / gèrent la contraception au quotidien. Exemple : Une femme qui souhaiterait porter un stérilet doit pouvoir le faire sans entrave du/des partenaires.

Les moyens d'urgence :

Avant ou au cours d'un rapport sexuel, il peut y avoir des « erreurs » de contraception (un préservatif qui se déchire par exemple). Il se peut aussi qu'un moyen de contraception soit oublié ou mal-utilisé (par exemple en cas de vomissement ou diarrhée, il faut prendre en compte le fait que la pilule peut ne plus être efficace en fonction de l'heure de prise – voir notice des pilules contraceptives).

Il existe des méthodes dites d'urgence pour pallier ces situations : la contraception d'urgence au levonogestrel est disponible en pharmacie, sans ordonnance et est gratuite pour les mineures, ou bien l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Selon le planning familial, 70% des personnes ayant eu recours à l'avortement utilisaient un moyen de contraception.

Non, les personnes ayant recours à l'avortement ne sont pas irresponsables.

L'avortement est un droit ; c'est aussi une solution quand les autres moyens de contraception ne peuvent plus être utilisés. Bien souvent, le recours à l'IVG marque une méconnaissance des moyens de contraception ou une inadaptation de ceux-ci en fonction du profil des personnes.

En France, le délai légal pour avorter dépend de la méthode choisie :

- ➔ L'IVG médicamenteuse est possible jusqu'à la fin de la 5e semaine de grossesse, soit 7 semaines après le début des dernières règles. Si l'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse est pratiquée dans un établissement de santé, ce délai peut s'étendre à 7 semaines de grossesse soit 9 semaines après le début des dernières règles.
- ➔ L'IVG instrumentale (par dilatation du col et aspiration du contenu de l'utérus) peut être réalisée jusqu'à la fin de la 12e semaine de grossesse, soit 14 semaines après le 1er jour des dernières règles.

Pour vérifier l'âge de la grossesse, une datation est effectuée avant l'IVG, le plus souvent au moyen d'une échographie. Celle-ci permet ensuite au médecin et à l'intéressée de choisir la technique d'IVG la plus adaptée à la situation. A l'image de l'Angleterre, des Pays-Bas ou de l'Espagne, un débat est en cours en France sur l'allongement des délais du droit à l'avortement jusqu'à 22 semaines, contre 12 aujourd'hui.

La contraception est un enjeu majeur des politiques publiques : il s'agit de permettre à la population de prévenir des grossesses non prévues, donner aux concerné.e.s le contrôle de leur corps.

Les campagnes de sensibilisation visent aujourd'hui à :

- Lutter contre les obstacles à un libre exercice du droit à la contraception ;
- Mettre l'accent sur la diversité des méthodes contraceptives afin de permettre la bonne adaptation aux modes de vie, aux âges, ainsi qu'aux projets des individus.

Ainsi, la sensibilisation par les pairs permet aux jeunes d'échanger en toute liberté, sans avoir l'impression d'être jugés, puisque leurs interlocuteur.ice.s sont confronté.e.s aux mêmes problématiques et expériences.

La bonne contraception est celle que l'on choisit ! Celle qui s'adapte le mieux au rythme de vie et aux pratiques de chacun.e !

Avoir des enfants ou non est un choix, tout comme le moment pour en avoir. Ce choix ne doit pas être soumis à quelconque pression ou jugement, c'est un choix personnel.

Le consentement et la prévention des violences sexistes et sexuelles

Ce que n'EST PAS le consentement :

- Quelque chose de négatif, d'honteux, rabat-joie :

FAUX

La connotation négative associée aux questions de sexe est envahissante !

Souvent, parler de consentement signifie qu'il nous faut surfer pas loin de sujets glissants. Même dans les cultures ou communautés dans lesquels parler de sexe est accepté, la plupart d'entre nous avons été exposé.e.s à ce sujet par des messages négatifs pendant une grande partie de notre enfance, adolescence et plus tard. Cela peut nous faire nous sentir « mis.e à nu » au début, comme pour toutes choses nouvelles que l'on apprend. Mais ce sentiment s'estompe avec la pratique.

- Quelque chose dont on n'est jamais vraiment certain.e :

FAUX

Si tu n'es pas sûr que le consentement soit présent dans un rapport sexuel / une relation il ne doit PAS y avoir de rapport de sexuel.

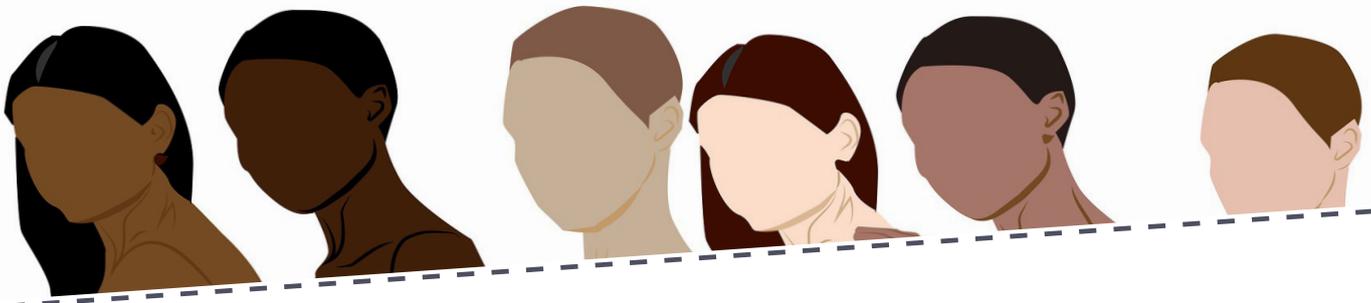
S'il n'y a PAS échange, il n'y a PAS consentement, donc PAS de rapport sexuel.

- Quelque chose de réservé aux personnes qui ont déjà agressé d'autres personnes :

FAUX

Tout le monde doit travailler à développer ses pratiques, ses mots, ses postures autour du consentement. Pour les personnes qui ont commis des agressions, donc le fait d'avoir dépassé les limites d'une autre personne, c'est particulièrement important puisqu'il leur est déjà arrivé de ne pas respecter le consentement d'autrui.

Mais alors comment on le mène, le consentement ? « On n'a plus rien le droit de faire de toute façon... » Pour contrer ce genre d'argument, établissons la liste de ce qui est acceptable. Vous avez le droit :



De proposer un date (et de ne pas être anéanti.e si la réponse est non)

De refuser un date sans vous sentir coupable

De suggérer des activités / De refuser n'importe quelle activité

De changer d'avis à n'importe quel moment

De formuler des demandes / de refuser des demandes

De dire que ce que dit / fait un.e personne n'est pas correct, n'est pas ok

De vous faire entendre / de parler de vos relations quand vous en avez besoin / d'être discret.e sur vos relations.

Le consentement sexuel est un accord mutuel entre deux ou plusieurs personnes. Il s'exprime par un oui verbal ou est expressément déclaré (un geste par exemple). Pas de oui verbal ou expressément déclaré ? Pas de consentement.

-Le violentomètre :

Pour celles et ceux qui décident de se mettre dans une relation avec une/d'autres personnes, une règlette existe pour se repérer dans celle-ci. L'échelle de valeur va de «je suis dans une relation saine» à «je suis en danger».

Créé en Amérique latine, le violentomètre a été repris et adapté en 2018 par l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec l'Observatoire parisien de lutte contre les violences faites aux femmes et l'association En Avant Toute(s).

Présenté sous forme de règle graduée, le violentomètre rappelle ce qui relève ou non des violences à travers une graduation colorée (qui va du vert au rouge) par 23 exemples de comportements types qu'un partenaire peut avoir.

Elle est à télécharger gratuitement sur le site du conseil départementale de Seine Saint-Denis ici : <https://seine-saintdenis.fr/solidarite/observatoire-des-violences-envers-les-femmes/violentometre>

Elle ressemble à ceci :

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---------------------------------------|-------------|--|-----------------------------------|--|---|--------------------------------------|--|---|--------------------------------------|--|--|---|--|-------------------------|
| Se moque de toi en public | Est jaloux et possessif en permanence | Te manipule | Contrôle tes sorties, habits, maquillage | Fouille tes textos, mails, applis | Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes | T'isole de ta famille et de tes proches | T'oblige à regarder des films pornos | T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches | "Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît | Menace de se suicider à cause de toi | Menace de diffuser des photos intimes de toi | Te pousse, te tire, te secoue, te frappe | Te touche les parties intimes sans ton consentement | T'oblige à avoir des relations sexuelles | Te menace avec une arme |
| VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il... | | | | | | | | PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il... | | | | | | | |

Sexe et substances psychoactives :

Est-ce que l'alcool et les drogues font bon ménage avec une pratique de sexe consenti ?

Une prise de décision lucide peut être perturbée par la consommation de substances psycho-actives (alcool, cannabis, protoxyde d'azote, etc.). Sous emprise de substances psychoactives, une personne n'est pas toujours en capacité de ressentir et d'exprimer ses propres limites.

Cela dit, la consommation de substances psychoactives n'excuse en rien les comportements sexistes et/ou sexuellement offensant pour une personne. Toute personne reste responsable de ses actes.



C'est quoi le « chemsex » ?

On appelle chemsex (de chem = chemical) le fait de consommer des produits psychotropes ou d'être sous emprise pendant des pratiques sexuelles.

« Au-delà des contaminations par le VIH, le VHC, le VHB ou d'autres IST, les principaux problèmes rencontrés par les personnes dans le chemsex sont : à court terme : les intoxications aiguës, les mauvaises descentes avec les produits psychoactifs, les abcès et les plaies liés à l'injection, les interactions entre drogues et ARV ; à moyen et long termes : la perte de la maîtrise des consommations et l'addiction, la désocialisation et la restriction du champ d'intérêt, la dégradation de la santé psychique, la décompensation de maladies psychiatriques »⁸.

En définitive :

Quel que soit le moment : pas de "oui" verbal ou expressément déclaré (gestes par exemple), pas de rapport sexuel !

En cas d'agression, une série de réactions se déclenche dans le cerveau : la production d'hormones du stress (adrénaline et cortisol) accélère le flux sanguin, le rythme cardiaque et la respiration qui vont contracter les muscles pour être prêts à la fuite. Mais ces réactions initiées pour la survie peuvent entraîner une « surchauffe ». La victime est alors incapable de réagir car l'élément de son cerveau censé gérer ses réactions de survie est en train de s'effrayer. Elle est comme paralysée : c'est l'état de sidération.

Aussi, l'absence de geste vaut aussi comme non consentement. La FAGE travaille activement pour la sensibilisation contre les VSS, et met en place un processus de traitement des cas : l'objectif est de rendre le réseau de la FAGE sécuritaire pour l'ensemble de ses membres ! Pour plus d'information, contacter la Vice-Présidence en charge de la lutte contre les discriminations.

8 Livret Chemsex de la Fédération Addiction : <https://www.federationaddiction.fr/chemsex-livret-dinformation-pour-les-professionnelles-et-les-intervenantes-de-sante/>



C. Le rôle des associations étudiantes

Connue pour son caractère festif, la vie étudiante constitue malheureusement un contexte propice à la transmission des IST et aux Violences Sexistes et/ou Sexuelles. La consommation de drogues lors des événements festifs favorise une baisse de la vigilance, notamment pour l'utilisation du préservatif, ainsi que des comportements malveillants.

En tant qu'association étudiante, organisatrice d'événements festifs, vous avez la responsabilité de sensibiliser les jeunes aux Infections Sexuellement Transmissibles et de les faire s'interroger sur leur propre comportement et leur sexualité.

L'objectif n'est pas d'adopter un discours moralisateur ni de culpabiliser les étudiant.e.s mais au contraire de remobiliser, de proposer des solutions et d'informer sur les réflexes et pratiques à adopter.

Pour réussir cette opération de prévention, il faut savoir faire appel à des professionnel.le.s et rediriger les étudiant.e.s en quête de réponses pointues vers les organismes compétents.

Les principes fondamentaux de notre action d'innovation sociale :

- L'accès aux droits pour réduire le non-recours
- L'action par les pairs : « par et pour les jeunes »,
- Une posture inclusive et non-discriminatoire,
- La complémentarité avec des partenaires spécialisés sur le domaine que nous prenons soin de rencontrer en amont du lancement d'un partenariat : il faut savoir reconnaître nos limites et renvoyer vers les bonnes personnes,
- La présence quotidienne en menant des actions continues tout au long de l'année (communication, stand de prévention, actions sur les campus ou ailleurs) et particulièrement à l'occasion des temps forts (ex : journée mondiale de...),

D. Ressources en ligne pour s'(in)former



Site :

IST -Infection Sexuellement Transmissible : crips, vih.org, infosida (etc)

Contraception : Martin Wickler + <https://www.choisirsacontraception.fr//>

Lutte contre les LGBTphobies : Acceptess-T.

defenseurdesdroits.fr/fr/faire-respecter-vos-droits-fondamentaux-cest-fondamental



Podcast et/ou comptes Youtube :

Les couilles sur la table

Camille

Un podcast a soi



Réseaux sociaux :

Mercibeaucul ("Sexualité consciente et positive")

Agressively_trans (transidentités, rapports de genre, lutte contre les LGBTphobies)





Les outils à votre disposition

Le jeu Sexe et Chocolat :

La FAGE met à disposition un kit pour faciliter la réalisation d'actions autour de la prévention des IST et de la promotion du plaisir et du consentement. Vous y retrouverez :

- Des affiches ;
- Des préservatifs à diffuser lors de votre action ;
- Un jeu de sensibilisation.

Principe :

Sexe & Chocolat est un jeu de plateau qui permet de soulever les tabous et les questionnements rencontrés dans la santé affective et sexuelle.

Un tapis en tissu géant ainsi qu'un dès aux mêmes dimensions est à déployer dans le cadre d'espaces publics et/ou de sessions de formation spécifiques.

C'est un jeu qui sollicite les connaissances et opinions de tou.te.s, il a pour but de favoriser le dialogue entre jeunes et faire émerger des pratiques facilitant la réduction des risques en terme de transmissions d'IST et de violences affectives et/ou sexuelles.

Chaque réponse apportée, chaque échange fructueux réalisé, donne une carte-mystère à placer sur le plateau de jeu. Chaque carte-mystère contient un mot.

Le jeu se termine quand toutes les cartes-mystères sont sur le plateau et que la phrase finale est révélée.

À noter : ce jeu peut être utilisé dans une zone de passage. Pas besoin d'avoir suivi l'intégralité du jeu pour participer ; on peut le rejoindre à tout moment.

Il est gratuit pour les fédérations et/ou les associations adhérentes (un chèque de caution de 500 euros est demandé en cas de perte / dégradation du jeu) et tu peux le réserver via le formulaire accessible ici : <https://www.fage.org/innovation-sociale/campagnes-prevention/sexe-et-chocolat/outils-campagne.htm>



La campagne contraception, quelle sera votre position ?

La FAGE met à disposition un kit pour aborder la contraception et la prévention des grossesses non-désirées. Il s'agit d'aborder le libre d'accès à une contraception adaptée pour tou.te.s.

Vous y retrouverez :

- Des affiches ;
- Des modèles de contraceptifs à présenter ;
- Un support récapitulatif à donner aux participant.e.s ;
- Un jeu de sensibilisation.

Principe :

La démarche invite à ce que chacun.e, grâce au groupe, soit sensibilisé aux différents moyens de contraception existants. Il ne s'agit donc pas d'une séquence de formation mais bien d'un temps de sensibilisation rendu possible grâce à la parole libérée de tou.te.s.

Il s'agira ensuite de renforcer/assurer les connaissances échangées en allant à la rencontre de professionnel.le.s de santé !

A partir de récits illustrant des situations-types qu'ont à vivre un grand nombre de jeunes quant aux choix de leur moyen de contraception et pratiques sexuelles (hétérosexuelles ou bisexuelles), des débats et des questionnements seront développés en sous-groupe sexués, puis avec l'ensemble des participant.e.s.

Les groupes se positionnent sur des situations (cartes situations distribuées au préalable) en déterminant quel(s) est(sont) les moyens de contraceptions les plus adaptés au regard des protagonistes de l'histoire.

Si des réponses peu concluantes sont données -les autres participant.e.s du jeu donnent une carte "grossesse non choisie" au groupe qui présente sa carte question et la solution proposée. Le groupe perdant du jeu est celui qui termine la partie avec le plus de cartes "grossesse non choisie".

Il est gratuit pour les fédérations et/ou associations adhérentes (un chèque de caution de 500 euros est demandé en cas de perte / dégradation du jeu) et tu peux le réserver via le formulaire accessible ici : <https://www.fage.org/innovation-sociale/campagnes-prevention/contraception-quelle-sera-votre-position/outils-campagne.htm>





Organiser une action

Comment ? Quelles actions possibles ?

Vos actions doivent être ludiques et attirantes, si vous voulez rencontrer du succès. Adaptées à votre public cible, elles doivent vous permettre de faire participer les personnes qui se rendent sur vos stands ou vos actions, car comme le dit cette citation :

«Tell me and I forget; show me and I remember; involve me and I understand»

“Tu me dis, j’oublie. Tu m’enseignes, je me souviens. Tu m’impliques, j’apprends» que l’on attribue à Benjamin Franklin.

Le meilleur moyen de sensibiliser quelqu’un et de lui faire passer un message, est de l’impliquer en le faisant participer et réfléchir lui-même aux conditions proposées.

N’hésitez pas à faire parler votre imagination, à vous demander ce qui vous attirerait vous, et à tester vos actions ! Il suffit parfois d’une simple boîte en carton pour faire une bonne action de sensibilisation !

Types d’actions possibles :

En plus des jeux de prévention présentés aux paragraphes précédents, vous pouvez emprunter les jeux de prévention des fédérations de filières ou des fédérations de territoire adhérentes à la FAGE.

Il y a par exemple le jeu “paye ta tolérance” à Lyon, fait par Gaelis ou encore “le jeu sous la couette” fait par l’ANESF.

Contactez-nous pour en savoir plus ! (voir rubrique contact de ce document).

Autrement, vous pouvez réaliser : (valorisation visuelle à faire + ré-organisation)

- Des cinés-débat
- Faire des formations avec la FAGE
- Signer la charte des événements responsables et mettre en place points d’engagement de cette charte
- Mettre en place des formations lors de vos événements (congrès, weekend de formation etc),
- Faire des stands de prévention lors de vos événements responsables (n’hésitez pas à consulter la FAGE pour une aide).
- Réaliser des podcast, vidéo, visuels à diffuser
- Diffuser ce kit et mettre à disposition les brochures de partenaires spécialisés sur vos territoires
- Mettre en plus des blacklists sur vos événements en cas de VSS avéré d’un.e personne (contactez-nous pour en mettre une en place)
- Recenser ce qui est mis en place à côté de chez vous

- Réaliser un/des serious game sur la santé romantico-affective et sexuelle sur ton campus.
- Rencontrer des partenaires spécialisé.e.s et mettre des actions communes en place
- Mettre à disposition des préservatifs

Organiser une collecte au profit de la lutte contre le VIH-Sida :

Si vous avez décidé de réaliser une collecte, vous pouvez très bien allier collecte et sensibilisation. Du plus simple au plus complexe, vous pouvez par exemple vendre des rubans rouges ou des pin's Sida, mais vous pouvez aussi mettre en place des activités payantes ou contre un don, avec des gains à la clé, comme des préservatifs que vous donnerez en contrepartie.

Libre à vous, tend que la collecte reste cohérente avec le thème de l'action et que vous en profitez pour faire de la prévention et de la sensibilisation !

Des impératifs temporels à retenir :

→ Avant l'événement

Déterminer les réponses à ces questions : Quoi ? Pour qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

Pour vous aider : consulter la boîte à outils du GRABE ici. Vous pouvez utiliser la fiche type projet pour vous lancer ! <https://www.fage.org/formations/grabe/boite-a-outils.htm>

Il est essentiel d'annoncer à l'avance l'action que vous vous apprêtez à mettre en place. Envoyez des mails à votre réseau, effectuez des affichages attractifs aux alentours du lieu que vous allez occuper afin qu'un maximum de personnes soient prévenues de votre événement, organisez votre présence en ligne sur vos différents réseaux sociaux.

→ Pendant l'événement

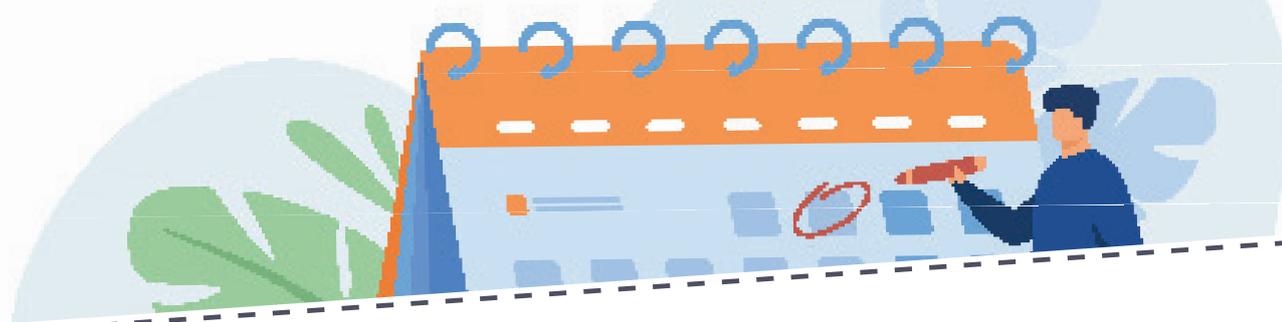
Assurez une bonne signalétique.

Filmez, photographiez, écrivez... Il est très important de garder une trace du déroulé de vos actions !

→ Après l'événement

Vous pouvez par exemple prévoir une petite exposition récapitulative de votre action (photos, films) afin de remercier les participant.e.s et les personnes qui auront collaborées à la mise en place de cet événement.

Si vous avez organisé une collecte : Pensez également à afficher votre résultat de collecte dans votre asso et dans votre école ou votre campus ! Un affichage dans l'école ou l'université est vivement conseillé après l'événement : photos, montant de la collecte etc. C'est un dispositif qui valorise et identifie l'association auprès des étudiants mais aussi auprès du personnel de l'université ou de l'école, institut...etc.



Réaliser un bilan de votre action ! Convoquez tou.te.s les membres de votre équipe ayant organisé l'évènement / l'action et débriefez ensemble : les difficultés rencontrées, les réussites, ce qui aurait pu être amélioré etc

Soyez bienveillant.e lors de ce temps ! Ecoutez-vous, chacun.e peut prendre la parole sans jugement et exprimer ce qu'il a pu ressentir.

Ce bilan est essentiel pour clôturer votre action, il vous sera utile lors de vos passations avec les futurs élu.e.s après vous et pour les financeur.euse.s de votre fédération et/ou association.

La FAGE pourra vous aider dans votre communication en communiquant auprès de ses contacts presse locaux et nationaux mais aussi au travers de ses différents supports de communication et multimédias : site internet www.fage.org, Newsletter, etc.

Quand se mobiliser ?

Les actions ponctuelles, une seule fois par an, ne sont pas recommandées. Elles doivent s'inclure dans une stratégie plus large d'actions. Préférez des événements simples, tout au long de l'année.

Dates nationales et internationales importantes :

Vous trouverez ici une liste non exhaustive des journées nationales ou internationales sur lesquelles vous pouvez mener des actions.

- 6 février : Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines
- 8 mars : Journée internationale de lutte pour les droits des femmes
- 17 mai : Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie
- 19 juin : Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit
- 12 août : Journée internationale de la jeunesse
- 13 septembre: journée internationale sur l'innovation et la recherche en éducation à la santé sexuelle et aux droits humains
- 26 septembre : Journée mondiale de la contraception
- 28 septembre : Journée internationale pour le droit à l'avortement
- 20 novembre : Journée internationale du souvenir trans
- 25 novembre : Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes
- 1 décembre : Journée mondiale de lutte contre le sida

Evènements nationaux importants :

- Sidaction : avril
- Solidays : juin
- Les Universités d'été de la FAGE : fin juin
(Chaque année la FAGE lance un appel à projets participatif auprès de ses fédérations pour qu'elles animent elles-mêmes un temps sur cet événement national. A vous de jouer !)

Avec quels partenaires ?

Retrouvez ici une liste non exhaustive de partenaires possibles :

- Les Services de Santé Universitaires
- Les professionnel.le.s de santé
- L'Agence régionale de santé · ARS,
- L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion Santé - Ireps,
- Le planning familial
- Le CRIPS Ile-de-France
- L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
(et son site : «choisir sa contraception» : <https://questionsexualite.fr/choisir-sa-contraception>)
- On sexprime
- Sida Info Service
- Aides



Militer pour UNE MEILLEURE SANTÉ Affective & Sexuelle

CONTACTS

Vous souhaitez être soutenus dans votre action ?
Prenez contact avec vos interlocuteurs au siège de la FAGE !

Standard Innovation Sociale

is@fage.org

01 40 33 70 70

